

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 4 JUIN 2013

Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues – P. Blayau – S. Bonnisseau – C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - J. Chambrier-Slama - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlan - A. Louppe - F. Moggio - M. Ody - M. Papageorgiou - A. Raix - B. Rodde - C. Smadja - E. Sparer - J. Torrente

Invités présents :

F. Brette - T. Bokanowski - D. Ribas - J. Schaeffer - A. Sitbon - M. Vincent

Invités excusés : J-L. Baldacci - F. Coblenca - L. Danon-Boileau - G. Pragier

Ouverture du nouveau conseil d'administration par le secrétaire général sortant, Elisabeth Dahan-Soussy. En tant que premier CA d'une nouvelle mandature, il est présidé par le doyen des titulaires élus au CA, c'est-à-dire César Botella.
Ce dernier accueille et félicite les élus.

Ordre du jour :

1/ Candidatures à la présidence. Election du président et du bureau (RI, art. II-2)

Déclaration d'intention ; présentation du bureau statutaire ; discussion ; vote.

Le secrétaire général sortant informe qu'il n'a reçu aucune candidature. César Botella demande s'il y a des candidatures émanant du CA.

Bernard Chervet annonce sa candidature et présente sa déclaration d'intention aux membres du CA, ainsi que la composition de son bureau (cf. texte en annexe 1).

César Botella ouvre la discussion.

Bureau statutaire

Président :	Bernard Chervet
Vice-Président :	Chantal Lechartier-Atlan
Secrétaire Général :	Elisabeth Dahan-Soussy
Secrétaire Général adjoint :	Pascale Blayau
Trésorier :	Béatrice Ang
Trésorier adjoint :	Panagiotis Aloupis

Election, à bulletins secrets, du président avec son bureau statutaire.

Vote : 23 oui ; 1 abstention

Bernard Chervet est élu président de la SPP. Il remercie le CA et invite le secrétaire général et le secrétaire général adjoint à le rejoindre, afin de poursuivre l'ordre du jour.

Il informe le CA de la nomination :

* des attachés au bureau :

- Attaché aux régions : Marie-Claire Camus-Delage
- Attaché aux affaires internationales : Ellen Sparer
- Attaché au site et à l'informatique : Benoît Rodde
- Conseiller : Marina Papageorgiou

* des délégués du CA :

- Délégué à la commission des représentants régionaux : Marie-Claire Camus-Delage
- Délégués aux affaires internationales : Alain Gibeault, Ellen Sparer

2/ Election du secrétariat scientifique du conseil d'administration

Proposition du président, présentation ; vote.

Bernard Chervet propose Sabina Lambertucci-Mann qui présente sa candidature, avec Joseph Torrente comme adjoint.

Election, à bulletins secrets, du secrétariat scientifique du CA

Vote : 23 oui ; 1 non

3/ Désignation des présidents des commissions scientifique, des publications, socioprofessionnelle

Information : les secrétaires de chacune des commissions sont choisis par les présidents de commission.

Commission scientifique : César Botella ; secrétaire : Françoise Cointot

Commission des publications : Dominique Bourdin ; secrétaire : en attente

Commission socioprofessionnelle : Clarisse Baruch ; secrétaire : Michèle Pollak-Cornillot

4/ Désignation d'un représentant du président au CST : aucun.

5/ Désignation d'un représentant du président à la COPEA : Françoise Moggio

6/ Mise en place de la commission des représentants régionaux avec désignation d'un délégué du CA : Marie-Claire Camus-Delage

Ouverture de l'élection par correspondance du président de la commission des représentants régionaux par les secrétaires généraux de la SPP. Il est proposé que le président de la CRR soit élu lors de sa première réunion, plutôt que par correspondance. Bernard Chervet rappelle que dans le nouvel RI, l'élection à la présidence de la CRR peut être ouverte dès la première réunion du CA, ce qui évite une vacance trop longue.

7/ Nomination de deux membres pour le comité de gestion du CCTP

Marilia Aisenstein et Bernard Voizot.

8/ Information sur la nouvelle composition du comité d'éthique (renouvelé par tiers)

Rappel de la composition et renouvellement.

Nominations par le président de la SPP et le président du CECE.

Le comité d'éthique est composé de 15 membres, 12 doivent avoir eu des mandats électifs, 3 sont libres de choix. Il est renouvelé au 1/3 à chacun des mandats.

* Sortants :

- Titulaires : Gérard Bayle
- Adhérents : Claire-Marine François-Poncet (hors mandat électif), Marilyn Vinograde
- Honoraire : Catherine Couvreur, Paul Israël

* Restants :

- Titulaires : Elisabeth Birot, Emmanuelle Chervet, Annette Fréjaville, Claude Janin, Madjid Sali (hors mandat électif)
- Adhérents : Pascale Blayau, Marie-Claire Camus-Delage, Françoise Cribier, Michel Grinberg, Benoît Servant

* Il convient de nommer 3 titulaires et 2 adhérents

- Titulaires : Bernard Brusset, Isabelle Maître-Lewy-Bertaut (hors mandat électif), Eric Valentin
- Adhérents : Denise Bouchet-Kervella, Benoît Rodde

9/ Election des six membres du comité d'audition du conseil d'administration

Propositions ; vote

L'élection concerne six membres du CA proposés par le président de la SPP. Le CA du CA aura ensuite à élire son président.

Il s'agit de :

Béatrice Ang (adh), Jacques Angelergues (adh), Josiane Chambrier-Slama (titu), Albert Louppe (titu), Françoise Moggio (titu), Marina Papageorgiou (adh).

Vote : 24 oui

10/ Election des trois membres du conseil d'appel

Propositions ; vote

Ne peuvent être proposés à cette élection que d'anciens présidents, anciens vice-présidents, ou à défaut anciens secrétaires généraux.

Sont proposés : Marilia Aisenstein, Gérard Bayle, Gilbert Diatkine.

Vote : 24 oui

Vote global de l'ensemble des postes (RI, art. II-2)

Il est alors procédé à un vote global de l'ensemble des nominations aux divers postes.

Vote : 24 oui

11/ Demandes d'agrément

En l'absence de courrier circonstancié émettant des réserves, quatre candidats sont agréés par le CA comme membre adhérent : Hana Abdel-Malek, Annick Bismuth, Jérôme Glas, Marc Lhopital.

12/ Questions diverses

- PV du CA du 2 avril 2013 ; approbation par voie électronique ; résultat.

22 approbations ; 1 non réponse ; 1 commentaire avec demande de mise en annexe du PV concerné.

- Approbation des PV de CA, méthodologie

Il est précisé que les corrections des PV de CA se font en début de séance, en présence des autres membres, excepté pour le dernier CA du mandat pour lequel la validation ne peut être réalisée que par voie électronique.

- Evaluation des élections ; cf. tableaux chiffrés

* On note la stabilité de participation des titulaires aux élections du CA et du CST, au fil des années. A contrario, la motivation des adhérents est marquée par un net décrochage de leur participation aux élections du CA et du CST, lors de ce dernier mandat (Cf. tableaux en annexe 2)

Une hypothèse avancée devant ce constat, serait le changement de modalités de l'agrément qui mettrait ces nouveaux membres moins au fait de l'institution et de son fonctionnement ?

Il serait intéressant d'étudier aussi la participation aux élections des membres récemment agréés.

* D'aucuns s'interrogent sur l'absence de l'information, à l'ensemble des membres, du nombre de voix obtenues par les élus du CA et du CST. Cette information a été donnée à tous les membres candidats. D'autres rappellent l'influence qu'une telle diffusion produit sur les élections.

D'autre part, il n'y a aucune obligation réglementaire à diffuser les résultats détaillés, et ceux-ci sont à la disposition de tous les électeurs au secrétariat de la SPP.

- Présentation des dossiers en cours : base de données (BDD) ; locaux ; etc.

* BDD : la signature d'un contrat est en cours, supervisé par Chantal Lechartier-Atlas, Josiane Chambrier-Slama, Benoît Rodde, Marthe Cartier-Bresson, avec relecture et conseils de M. Bahri.

B. Chervet rappelle brièvement l'historique de la BDD, et informe le nouveau CA de la négociation en cours d'avocat à avocat avec l'ancien prestataire, SESIN.

* Locaux : B. Chervet retrace rapidement le long et difficile cheminement des démarches et négociations, tant avec les organismes officiels (préfecture, mairie, etc.) qu'avec la copropriété. Le dossier n'est pas totalement clos, mais dépend à présent des négociations et ententes entre les héritiers.

* Legs Andrée Bauduin : un compromis de vente est signé.

- Approbation des modifications du règlement administratif :

La commission d'enseignement (CE) réunie le 13 avril 2013, a révisé et mis en conformité les articles 1, 4, 7, 8, 9, 12 et 20 du règlement administratif. Ces modifications ont été votées à l'unanimité par la CE. A présent elles doivent être approuvées par le CA.

Approbation à l'unanimité.

Séance levée à 23h.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 2 juillet 2013.

Procès-verbal rédigé par E. Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY
Secrétaire Général

ANNEXE 1

Candidature à la présidence de la SPP Déclaration d'intention

Bernard Chervet

Chères collègues, chers collègues,

Je présente ma candidature à la présidence de la SPP pour ce nouveau mandat 2013-2015.

Je tiens d'abord à vous féliciter pour votre élection et vous remercier pour votre engagement envers la SPP. S'investir dans une association comme la notre met à l'épreuve, et oblige à trouver une savante alchimie entre la générosité du bénévolat et la préservation de son for intérieur, entre accueillir les critiques et reconnaître la confiance des collègues qui nous ont élus.

Ma trajectoire au sein de la SPP

J'ai débuté mon périple dans les instances institutionnelles de notre société alors que je venais juste d'être élu adhérent (l'affilié d'antan), en 1995.

J'étais alors plein d'entrain pour le versant scientifique de la psychanalyse, aspirant à plus de compréhension et d'intelligibilité, mu par le souci d'élaboration scientifique et occupé à apprendre notre communauté analytique. Je vivais l'institutionnel comme un obstacle au déploiement du scientifique.

Sommé par une aînée de faire acte de candidature, puis étonné d'être élu, j'ai eu la surprise de me retrouver au bureau de Marília Aisenstein. Je participai alors à l'épopée des réformes RUP et aux très vifs débats qui animèrent la Société, ainsi qu'à d'autres conflits bien plus graves entre la SPP et le monde psychanalytique et intellectuel parisien. D'après mon souvenir, les querelles de naguère atteignaient des intensités similaires à celles d'aujourd'hui, mais avaient des objets concrets de bien plus haute gravité.

En 1997, je poursuivis dans le 2^o bureau de Marília Aisenstein.

Puis, 1998 et 2000, les deux mandats de Jean Cournut. Parmi les diverses tâches que je remplis alors, celle de secrétaire de la Commission des Publications présidée par Steven Wainrib. J'eus la chance de participer ainsi à la création du premier site de la SPP.

J'ai poursuivi en 2002 dans le Bureau d'Alain Fine en tant que secrétaire scientifique. Je ressentis l'immense plaisir de la synergie entre mon travail quotidien d'analyste, mes travaux d'écriture, et les fonctions institutionnelles.

Gérard Bayle me renouvela de 2004 à 2006 dans cette fonction. Je vécus une seconde réforme, celle de la bi-catégorisation, avec les intenses débats et conflits qui l'accompagnèrent.

Après 7 mandats successifs au CA, étalés sur 12 années, je me présentai au CST en 2007 et en assurai la fonction de Secrétaire. Mon objectif fut de recentrer la réflexion du CST sur la vie scientifique.

Puis j'assurai la vice-présidence de 2009 à 2011 avec pour mission, la préparation de nos colloques ; puis une présidence de 2011 à 2013 ; et maintenant, l'horizon de 2015.

Donc 20 ans après s'approche ! Vous comprendrez aisément mon espoir de faire un rêve typique d'examen.

Le Bureau statutaire

Pour la Vice-Présidence, Chantal Lechartier-Atlan a accepté de poursuivre avec moi cette tâche. Je ne peux que me féliciter de cette continuité, et la remercier pour sa confiance et sa loyauté indéfectible.

C'est sur le plan de l'état d'esprit que nous nous étions accordés à l'orée de notre premier mandat, sur l'envie de promouvoir rigueur et souplesse, travail et détente, autorité et collégialité, de transmettre une ambiance vivante et dynamique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la SPP, une ambiance attractive pour les jeunes générations. Nous avons à la fois réussi, et échoué.

Le secrétaire général : Elisabeth Dahan-Soussy accepte de poursuivre cette importante fonction. Je l'en remercie très chaleureusement. Elle sera secondée par Pascale Blayau.

Le trésorier : Béatrice Ang. Cette fonction réclame quelqu'un qui connaît la SPP. Il ne s'agit pas de faire de la comptabilité mais de soutenir le principe de réalité au sein du bureau, condition pour que nous puissions réaliser nos projets d'une façon réaliste. Comme adjoint, Panos Aloupis.

La période pré-électorale

Toute période pré-électorale justifie l'évaluation critique de l'action du CA et du bureau sortant, mais n'explique, ni n'excuse le niveau de "bruit" qui s'est manifesté. Pourquoi autant de "bruit" ? Il s'agit sans conteste d'un symptôme du fonctionnement institutionnel, exacerbé lors des périodes électorales. Ce symptôme, il convient, soit de le renvoyer à un fait général de société, à un goût particulier pour les scandales et le fait de s'offusquer, au point de les bâtir au moindre indice, soit à une configuration propre à notre association. Nous aurons à réfléchir à ces significations.

Il convient de souligner qu'il y a eu répétition, et crescendo dans la personnalisation.

En 2011 fut visée mon initiative de faire circuler une liste concertée pré-électorale, indicative et sans exclusion. Autorisée de façon claire et cadrée par les règlements de l'API, cette démarche est devenue depuis officielle dans les règlements de la SPP. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette évolution, mais aussi nous rappeler que tout changement ne peut faire l'économie d'un moment de crise. Il s'agissait de sortir du seul « bouche à oreille ».

Cette année, le symptôme s'est modifié. Je n'ai pas eu recours à une circulation d'informations du fait qu'il s'agissait pour moi d'un second mandat, et que les lettres de présentation m'ont semblé

suffisantes pour diffuser les orientations et souhaits de chacun. Les attaques et suspicions se sont déplacées sur l'intégrité éthique du président de la SPP, et ont été formulées à son encontre ad hominem. Il a été question, de "despotisme" et de "défaut de collégialité", puis de "conflits d'intérêt", de "malversations financières du président", de "falsifications des PV des CA après validation par le CA", etc. De calomnieuses, certaines allégations sont devenues diffamatoires puisqu'émises en public. Nous nous souvenons tous de l'AGO d'Avril 2013, et ceux qui étaient au CA, des derniers CA.

Concernant les données concrètes sur la gestion comptable, je vous renvoie au PV du CA du 26 Février 2013 qui a eu lieu en présence de M. Bahri notre expert comptable, après courriers et entretiens avec M. Mariller, notre commissaire aux comptes. La transparence fut ainsi assurée. Un historique de l'ensemble des PV des CA de la mandature précédente a été réalisé. Il vous sera adressé prochainement.

Le contenu de ces attaques est tellement irrationnel que l'on aurait pu s'attendre à ce qu'il ne puisse pas retenir l'attention. Toute commune mesure avec ce qu'il est possible à un président de la SPP sembla être perdue. Toutefois, ces attaques ont eu un certain pouvoir de contagion dans la mesure où elles ont été émises par des personnes censées être bien informées du fonctionnement de la SPP.

La raison pour laquelle je reviens quelques instants sur ce passé, c'est qu'il n'est pas possible de ne pas relier ce climat de défiance à la désertification qui vient de s'exprimer à l'égard du CST. Il convient donc de relier bruit et désertification.

Soulignons que ce sont les décisions du bureau et du CA, quant à l'informatique qui furent visés, laissant entendre que les administrateurs de la mandature précédente étaient tous frappés de stupidité et d'aveuglement.

Pourquoi le dossier informatique ? Rappelons que ce dernier a fait l'objet d'une série d'écueils et de maladresses de gestion à laquelle il convenait de mettre fin sans délai. Je vous renvoie sur ce point précis au PV du CA du 21 novembre 2011, CA spécial informatique, au cours duquel a été réalisée une mise à plat, à la demande de M. Bahri et de notre avocat. Le CA a pris la sage décision de "tourner la page".

Heureusement le résultat des élections a montré les limites de ces attaques. Il me plaît de remarquer que deux tiers des administrateurs de l'ancien CA se sont représentés et ont été réélus, donc tous les membres du bureau qui ont fait acte de candidature, avec un renouvellement du tiers du CA, 8 d'entre vous, 4 titulaires et 4 adhérents, ce qui est un équilibre très satisfaisant entre continuité, discontinuité et préparation de l'avenir.

Je compte beaucoup sur ce CA pour poursuivre la visée dynamique qui fut la notre, et rétablir un climat de confiance sans lequel nous ne pouvons pas supporter le bénévolat que réclame nos fonctions.

L'avenir

Je ne ferai pas un bilan de nos réalisations lors de la mandature précédente. Je vous renvoie aux rapports moraux, financiers et scientifiques de 2011 et 2012.

Rappelons les principales réalisations achevées ou en cours: la révision des statuts, puis la révision du RI; la confection d'un nouveau site, puis celle d'un espace membres ; les colloques et manifestations scientifiques malheureusement trop souvent liées aux nombreuses inhumations et aux hommages (20 décès, 14 hommages, dont deux colloques en hommage) ; la réponse de la SPP aux attaques de la psychanalyse via l'autisme ; la mise en route du chantier de notre base de données ; la publication au nom de la SPP éditeur, de "Freud en français" et le lancement de la collection Hommages ; l'investigation pour de nouveaux locaux avec le souhait de centraliser les activités ouvertes de la SPP ; notre participation aux colloques dans diverses régions et auprès des instances de la FEP et de l'API, mais aussi dans leurs manifestations scientifiques respectives, etc. Pour le prochain mandat, il ne s'agit pas de présenter un programme. La gestion d'une association durant deux années ne s'y prête pas.

Je vous rappelle notre mission statutaire : "L'Association dite "SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS" fondée en 1926 a pour but de transmettre et de développer la psychanalyse comme discipline scientifique et méthode thérapeutique fondée sur l'œuvre de FREUD."

Quant au CA, il est censé "instituer les moyens nécessaires à son travail".

C'est avant tout un état d'esprit favorable à notre discipline scientifique que j'aimerais insuffler. Pour cela, j'avais déjà souhaité lors du mandat précédent renforcer le Secrétariat scientifique, en lui adossant un Comité de concertation du secrétariat scientifique (le CCSS). La conjoncture a changé. Le CST se trouve réduit à la portion congrue ! Il nous faut donc assurer la réflexion sur le scientifique au sein du CA.

Je vous propose de créer un Comité scientifique du CA (le CSCA), présidé par moi et composé de membres du CA, César Botella, Michel Ody, Claude Smadja ; du secrétaire scientifique et de ses adjoints ; des 2 membres élus du CST, Martine Estrade et Christine de Kerchove ; et de membres n'appartenant pas aux instances : Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski. Bien sûr le secrétariat scientifique du CA continuera à assurer sa fonction exécutive.

Le CSCA aura pour mission de mener une réflexion d'ensemble sur la vie scientifique de la SPP. Il proposera des évolutions du paysage scientifique, et participera à la promotion des divers colloques et manifestations. Une de ses missions immédiates sera de faire revivre la Commission scientifique, et ainsi de rencontrer les membres non élus, et de collecter les avis, critiques et les

évaluations de l'existant. Voilà pourquoi j'ai demandé à César Botella de présider la Commission scientifique.

La création de ce comité, relevant du CA élu et animant la Commission scientifique non élue, devra être approuvée par le CA, et il aura comme durée de vie celle de ce mandat. Il ne s'agit donc pas d'ajouter une nouvelle instance à notre infrastructure. Il répond de façon pragmatique à une situation conjoncturelle.

Les dossiers

Bien sûr la consolidation et l'animation de notre site. Denys Ribas a eu une période de latence imposée. Je crois savoir qu'il la juge suffisante !

Nous aurons aussi à terminer la BDD, énorme chantier qui est en cours, et à nous préoccuper de notre avenir en termes de locaux. Je vous dirai les obligations et les perspectives qui s'offrent à nous.

De façon structurelle, nous poursuivrons nos liens actuellement très positifs avec l'API et la FEP, en veillant à tenir compte de nos identités respectives.

Idem avec les groupes régionaux de la SPP, sans oublier que les membres des régions sont avant tout des membres de la SPP.

La SPP est aussi traditionnellement engagée dans de nombreux pays étrangers, avec l'importance et les limites de tout prosélytisme. Cette politique ne peut se faire qu'en concertation avec celle de l'API et en tenant compte de notre expérience dans ce domaine.

C'est pourquoi je souhaite qu'il y ait un représentant des régions, et un représentant de l'international au sein même du bureau.

Les autres dossiers :

- la gestion de la SPP et de son personnel
- la circulation des informations au sein de la SPP, entre les membres, entre et avec les AeF.
- nos Instituts, notre formation, notre ouverture vers de jeunes professionnels, de futurs collègues.
- nos méthodes de sélection et de promotion à l'intérieur de notre société.
- notre unité de la méthode analytique et notre diversité d'exercice des traitements psychanalytiques ; notre programme en psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent ; nos pratiques spécifiques, au psychodrame, en psychosomatique, pour les patients psychotiques adultes, pour les graves troubles du développement des enfants.
- notre politique de transmission en termes d'Outreach, de diffusion, de sensibilisation, avec l'utilisation des moyens technologiques que le monde actuel met à notre disposition.
- le soutien de nos vitrines et implications dans la cité et le monde intellectuel : le CCTP, la BSF, nos Sites, nos Colloques de la SPP, nos divers cycles de conférences ouverts.

- notre présence scientifique sur toute la France, par nos colloques, nos publications, etc. ; et bien sûr concrètement dans les régions, en articulation avec les groupes régionaux et leurs particularités.

- nos partenariats avec les autres sociétés de psychanalyse, en particulier avec l'APF et la SPRF ; mais aussi avec d'autres associations avec lesquelles nous avons des points de tangence, par exemple au sein du "groupe de contact", et également avec les divers partenaires, universités, associations et centres de soins traditionnellement amis.

- la question des dons adossés à l'ISF. L'exploration du mécénat que j'ai juste initié est à poursuivre.

Nous aurons aussi à veiller aux conséquences sur le statut de la psychanalyse, des nouvelles lois sur les psychothérapies, des nouvelles mesures sur la formation continue des médecins, des nouvelles attaques dont la psychanalyse est l'objet.

Cette liste est loin d'être exhaustive, et se veut ouverte au conjoncturel. Nous aurons bien besoin de l'aide des autres instances et des commissions pour répondre à toutes les réalités impliquant la SPP.

Face à toutes ces tâches il convient bien souvent de marier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté.

Je vous remercie pour votre attention.

ANNEXE 2

(cf. tableaux ci-après)

ELECTIONS DU CA

(après mise en application de la réforme (RI du 25 mars 2007) : 2 catégories de membres uniquement)

	TITULAIRES				ADHÉRENTS			
	Scrutin du 10.05.2007	Scrutin du 30.04.2009	Scrutin du 28.04.2011	Scrutin du 16.05.2013	Scrutin du 10.05.2007	Scrutin du 30.04.2009	Scrutin du 28.04.2011	Scrutin du 16.05.2013
Inscrits	164	157	146	142	489	538	535	549
Votants	142	136	126	123	289	307	311	271
Suffrages exprimés	142	135	126	122	288	296	310	265
Taux de participation (ratio inscrits/ votants)	86,58 %	86,62 %	86,30 %	86,61 %	59,10 %	57,06 %	58,13 %	49,36 %
Nombre candidats	14	13	17	15	14	13	24	18

ELECTIONS DU CST

(après mise en application de la réforme (RI du 25 mars 2007) : 2 catégories de membres uniquement)

	TITULAIRES				ADHÉRENTS			
	Scrutin du 10.05.2007	Scrutin du 30.04.2009	Scrutin du 28.04.2011	Scrutin du 16.05.2013	Scrutin du 10.05.2007	Scrutin du 30.04.2009	Scrutin du 28.04.2011	Scrutin du 16.05.2013
Inscrits	164	157	146	142	489	538	535	549
Votants	142	136	126	120	288	304	308	256
Suffrages exprimés	139	135	125	89	282	301	305	234
Taux de participation (ratio inscrits/ votants)	86,58 %	86,62 %	86,30 %	84,50 %	58,89 %	56,50 %	57,57 %	46,63 %
Nombre candidats	14	10	6	1	14	10	10	1